

Un pacte néo-fondateur

Pourquoi ne pas réfléchir à un pacte néo-fondateur, **élaboré à l'initiative des Etats qui souhaitent avancer sur la voie de l'intégration**, et auquel tous les Etats membres seraient **libres d'adhérer, à condition de ne demander aucune modification du texte.**

Ce pacte instaurerait notamment le Congrès des Peuples d'Europe, rencontre annuelle, ou bi-annuelle, du Parlement européen et des représentants des Parlements nationaux, devant lequel le Président du Conseil européen et le Président de la Commission viendraient présenter le rapport sur l'état de l'Union : sa politique, et sa gestion. Une libre discussion s'ensuivrait.

Ce Congrès des Peuples n'aurait **aucune compétence législative**, réservée au Parlement européen, mais **il servirait d'enceinte pour les orientations politiques de l'Union**, et de **collège pour les élections futures** des dirigeants de l'Union.

Je suis persuadé que la nécessité verra venir en renfort, au cours des prochaines années, **la voie puissante du Peuple européen**, même si le rapprochement des cultures et des modes de vie ne se réalisent que lentement, il est actuellement en cours et **la conscience collective des Européens ressent la nécessité d'une Union plus étroite** pour affronter les grands problèmes des décennies à venir.

Or l'espoir, c'est que l'Union dispose désormais des outils au service de son avenir.

A la question qui m'est posée ici : « L'avenir de l'Europe ? »,

je réponds: **« l'avenir... c'est l'Europe, unie dans sa diversité ! »**